



ONECCA

ORDRE NATIONAL DES EXPERTS COMPTABLES DU CAMEROUN
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS IN CAMEROON

MEMBRE DE - MEMBER OF: IFAC, FIDEF, PAFA, ABWA

RÉACTION DE L'ONECCA DU CAMEROUN AU DOCUMENT DE CONSULTATION DU GROUPE DE SUIVI AUX CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES DU 1^{er} DÉCEMBRE 2017

L'ONECCA en abrégé est l'Ordre National des Experts comptables du Cameroun. Il a été fondé en 1985. Il est une organisation à but non lucratif, en tant que mandataire de l'Etat qui veille à la régulation de ses membres Experts comptables sur le terrain. Il est le premier pays francophone de l'Afrique subsaharienne, membre de l'IFAC à part entière depuis 1991. Ces effectifs sont de 240 membres inscrits, avec un réseau de plus de 3 000 collaborateurs, tous statuts confondus. Il est le leader incontesté et naturel de la profession en Afrique Centrale et occupe en ce moment la vice-présidence de la PAFA par son Président.

Selon notre compréhension des considérations préliminaires au 1^{er} décembre 2017 que nous avons reçues, la réforme actuelle risquerait de placer plus d'un acteur dans un dilemme, entre d'une part, une normalisation privée souple et proactive et d'autre part, une normalisation publique lourde et lente, et en proie aux aléas politiques. En effet, pour l'IFAC, le modèle actuel d'établissement des normes est considéré comme disposant de nombreux points forts :

- les normes actuelles ont toute la crédibilité technique, la représentativité, la réactivité, et la rigueur procédurale officielle ;
- une grande représentation et une participation à l'échelle mondiale, y compris de la part des organismes nationaux et régionaux de normalisation, toutes choses qui sont essentielles à leur succès. Les autorités nationales disposent en plus du pouvoir légal d'imposer de nouvelles règles. L'IFAC défend donc une conservatrice du modèle dont elle accepte volontiers les réformes positives.

Pour le Groupe de suivi à travers le Document de consultation ses propositions, selon lui, voudraient sortir du modèle du type public-privé partagé axé sur l'intérêt public avec une communauté de réglementation qui exerce la possibilité d'une influence indue sur les résultats de l'élaboration des normes. Il tient pour cela la thèse réformatrice qui aboutirait à des normes qui donneront lieu à des audits reposant sur l'obligation de conformité. Au terme de notre analyse de ces deux points de vue, on est en face d'une réforme de type révolutionnaire face au modèle ancien où l'IFAC prône une réforme évolutionniste en lieu place d'une révolution.

Notre inscription à ce débat portera donc sur les questionnements que nous nous posons face à ce changement qui nous interpelle au premier chef, et pour lequel, si nous ne prenons pas suffisamment la mesure de la chose, elle risquera d'embarrasser plus d'une partie prenante ayant des intérêts pour la normalisation. Ceci, au regard des impacts parfois négatifs, non pas seulement sur l'ensemble de nos organisations faitières (les ORDRES) mais aussi sur la politique économique de nos Etats et celle des investisseurs, et les acteurs qui incarnent cette régulation et cette normalisation sur les questionnements de qualité de l'information financière dans notre sous-région.

I. Sur la pertinence de la méthodologie utilisée

En effet, ni les hypothèses retenues, ni les propositions du Groupe de suivi du document de travail proposé ne sont partagées.

Sur ce plan, il est manifestement établi que faute d'un diagnostic partagé menée de manière consensuelle l'état des lieux de la situation actuelle qui en sortirait, tel est le point de vue de l'ONECCA, du Cameroun qui pense que le modèle réformé ne manque pas d'état de services.

En effet, son approche d'harmonisation de la profession commence à donner des fruits aussi bien à travers la formation initiale que dans la mise en place de la démarche qualité, ce qui n'est pas garantie à travers la normalisation publique. A cet égard, nous proposons un diagnostic global et donc les résultats permettraient de prendre en compte dans la décision, soit de quitter le modèle, soit de le faire évoluer pour éviter ses principales faiblesses décriées et prendre en compte les réalités du nouvel environnement qui s'impose à nous. Cela à notre humble avis exigerait au plan méthodologique :

- un diagnostic du modèle existant pour cerner l'organisation au sujet des états de services du modèle actuel. Ce qui apporterait à coup sûr une meilleure appréciation de ses forces et faiblesses;
- du diagnostic du modèle actuel par rapport à son environnement notamment pour prendre en compte, les attentes de ses parties prenantes pour ce qui est des menaces et des opportunités.

A titre d'exemple, les principales attentes au niveau mondial, concernent dans la première catégorie la transparence des politiques publiques qui concerne le FMI et la Banque mondiale, au second niveau, la réglementation du secteur financier notamment le Comité de Bâle et celui de *Solvency* pour l'assurance, au troisième niveau qui conditionne l'infrastructure institutionnel des marchés et où l'IFAC est un acteur important. Il s'agit là des principaux acteurs de la gouvernance financière et de la qualité de l'information financière.

Cet exemple montre s'il en était besoin notre avis de procéder par un diagnostic qui intéresse l'ensemble de ces principaux acteurs qui contribuent à la transparence mondiale du système.

II. Sur la prise en compte des acteurs de terrains de la normalisation et de la gouvernance

Il n'est de secret pour personne que l'Afrique est devenue un acteur important de ce processus mondial de la qualité de l'information financière sous l'angle de la normalisation internationale.

Pour l'Afrique francophone à quelques exceptions près, elle s'est organisée pour une régulation de la profession comptable en deux blocs, la CEMAC (*Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale avec 6 Etats*) pour la l'Afrique centrale, et l'UEMOA (*Union Economique et Monétaire Ouest Africain avec 8 Etats*) pour l'Afrique de l'Ouest, et une normalisation autour de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) qui va au-delà de ces deux pôles initialement cités et compte 17 Etats.

A ce jour, tous les pays francophones de l'Afrique subsaharienne ont quasiment fait l'objet d'un ROSC dans la période de 2000 à 2012. Que ROSC (Rapport sur le Respect des Normes et Codes) est un rapport de type diagnostic sur l'application des normes et codes, et qui a fait l'objet des recommandations par pays par rapport à ce modèle de l'IFAC qui donnait les référentiels crédibles. Rappelons qu'un premier point d'évaluation avait été fait en mai 2013 à l'invitation de la Banque mondiale. Dès lors, beaucoup d'efforts ont été faits tant par les Etats que pour les ordres nous citons notamment :

- une meilleure organisation au niveau de l'Afrique en mettant sur pied le pendant de l'IFAC qui est la PAFA, pour une meilleure contribution de l'Afrique à la régulation mondiale ;
- l'adoption des normes d'audit de l'IFAC et une convergence forte vers les IFRS à travers les standards techniques de l'IFAC ;
- une plus grande implication du métier dans une famille francophone qui est la FIDEF avec un référentiel d'amélioration de la qualité de l'information fondé sur le modèle de l'IFAC.

III. De la prise en compte de nos questionnements

Pour éviter la remise en cause au niveau des Etats de l'Afrique centrale, de l'application effective de de la norme 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques professionnelles de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA, qui a entre autres, systématiquement adopté l'application des normes ISA et le code éthique de l'IFAC en zone OHADA, la CEMAC vient de tenir ses assises à Douala dont l'une de ses principales conclusions tend à se prononcer clairement sur cette adoption au plus tard vers le mois de mars 2018.

L'Ordre du Cameroun, l'ONECCA, membre à part entière de l'IFAC est préoccupée de savoir ce qu'on ferait de tout son passé en matière d'une normalisation qui pour lui, était dans la voie du progrès, d'où ces divers questionnements :

- comment a-t-on pris en compte ses problèmes spécifiques qui ressortent dans le rapport ROSC de 2006 dressé par le FMI et la banque mondiale et sur la base duquel toute sa trajectoire actuelle de développement est bien s'inscrite dans sa vision et ses hypothèses ?

- membre de la PAFA au niveau de l'Afrique, cette institution incarne nos préoccupations en matière de régulation de normalisation et de développement, celles-ci sont-elles prises en comptes dans le cadre de ces réformes ?
- membre de la grande famille de la francophonie où l'ONECCA œuvre au sein de la FIDEF (Fédération Internationale Des Experts-comptables Francophones), pour sa récente déclaration conjointe d'Antanarivo avec la PAFA et la Banque Mondiale, quel serait les lendemains de celle-ci pour sa mise en œuvre efficace face à ces réformes entreprises ?
- issu de la CEMAC et de la zone OHADA, là où la qualité de l'information financière sert surtout au cadrage macroéconomique de développement pour les objectifs de croissance de ces Etats membres et de leurs investisseurs, l'ONECCA a à cœur les questionnements y relatifs. Alors, seront-ils relayés dans ces réformes ?

Pour l'Ordre du Cameroun, nous nous prononçons d'ores et déjà pour une évolution normale de la situation et non pour une révolution qui mettrait en mal ces divers questionnements en faisant table rase des acquis du passé.

Nous recommandons à ce titre une meilleure implication de nos ordres, et régulateurs à l'instar de la CEMAC au sein de l'IFAC, par rapport à la réforme d'un modèle qui nous porte depuis une dizaine d'années, cela requiert une meilleure prise en compte des principaux questionnements dont l'absence de réponse claire pourrait brouiller toute vision future.

Cameroun, le 07 février 2018



Le Président

Léonard AMBASSA

REACTIONS FROM ONECCA CAMEROON TO THE CONSULTATION DOCUMENT OF THE MONITORING GROUP TO THE PRELIMINARY CONSIDERATIONS OF DECEMBER 1st 2017

The ONECCA abbreviated name of the Institute of Chartered Accountants in Cameroon was created in 1985. It is a non-profit organization, acting as the State partner in the regulation of accounting practices and standards Cameroon, through ONECCA, is the first French-speaking country in sub-Saharan Africa, to be a full-fledged member of the IFAC since 1991. It has 240 registered members, with a network of more than 3,000 employees, all statues combined. He is the undisputed and natural leader of the accounting profession in Central Africa and currently holds the vice presidency of PAFA through its President.

Based on our understanding of the preliminary considerations as of December 1st, 2017 we have received, the current reform may put more than one actor in a dilemma. On one hand, a flexible and proactive private standardization and on the other hand a public heavy and slow quality service, in the grip of political hazard. Indeed, for IFAC, the current model for setting standards is considered to have much strength:

- Current standards have all the technical credibility, representativeness, responsiveness, and formal procedural rigor;
- Great representation and participation at the global level, including from national and regional standardization bodies, all of which are critical to their success.

National authorities also have the legal power to impose new rules. (Therefore, IFAC defends a traditional standard from which she likely accepts positive reforms).

For the Monitoring Group through the Consultation document, his proposals, in his view would like to move beyond the shared public-private model with a gathered of regulation that has the potential to unduly influence the results, the development's standards. The reformist thesis which would lead to standards that will bring out audits based on the compliance obligation. At the end of our analysis of these two points of view, we are facing the revolutionary type compared to the old model while the IFAC advocates an evolutionary reform instead of a revolution.

Our participation to this debate will therefore focus on the questions we are asking ourselves related to this change, which concerns us in the first place, and for which, if we do not take sufficient measure of the thing, it will probably embarrassed more than one- Stakeholder with interests in standardization. Considering sometimes negative impacts, not only on all of our leading organizations (the ORDERS) but also on the economic policy of our States and that of investors, and the actors who carry this regulation and standardization on financial quality issues in our sub-region.

I. The relevance of the methodology used

Indeed, neither the hypotheses retained nor the proposals of the Monitoring Group of the proposed working document are not shared.

In this respect, it is clearly established that there is no shared diagnosis. Because it consensually establishes an inventory of the current situation, no one can follow the path to which we are heading for. What is the case for ONECCA Cameroon who thinks that the reformed model is missing no state of service to reject as a whole?

Therefore, we propose a global diagnosis and thus the results will help in the decision taking, either to leave the model, or to evolve it to avoid its main weaknesses decried and to take into account the realities of the new environment which 'impose on us. In our humble opinion, this would require methodologically:

- A diagnosis of the existing model so as to master the organization, about the states of the current model, which would surely bring his strengths and weaknesses out.
- The diagnosis of the current model in relation to its environment, in particular to take into account the expectations of its stakeholders as far as threats and opportunities are concerned.

To quote an example, the main expectations, worldwide in the first category concerns transparency of public policies which concerns the IMF and the World Bank, at the second level, the regulation of the financial sector including the Bâle Committee and that of Solvency for insurance, at the third level which conditions the institutional infrastructure of the markets and where IFAC is a major player. These are key people in financial governance and the quality of financial information.

II. On the Consideration of actors in the field of standardization and governance

It is no secret that Africa is becoming an important actor in this global process of the quality of financial reporting as regarding the perspective of international standardization.

For French-speaking Africa, with a few exceptions, it organized for a regulation of the accounting profession in two blocks, CEMAC (Economic and Monetary Community of Central Africa with 6 states) for Central Africa, and UEMOA (West African Economic and Monetary Union with 8 states) for West Africa, and a standardization around the OHADA (Organization for the Harmonization of Business Law in Africa) which goes beyond these two poles initially mentioned and embodies 17 States.

Till date, all French-speaking countries in sub-Saharan Africa have almost been subject of a CSOR from 2000 to 2012. That ROSC Report on the Respect of Standards and norms is a diagnosis-type report on implementation of the standards and norms, and which was the subject of the country-specific recommendations in relation to this IFAC model which provided credible benchmarks. As a reminder, a first evaluation point was made in May 2013 at the invitation of the World Bank. Therefore, a lot of efforts have been made both by States and the Institutes we quote in particular:

- Better organization at the African level by setting up the IFAC local representative, PAFA, for a better contribution of Africa to global regulation;
- Adoption of IFAC's auditing standards and strong convergence to IFRS through IFAC's technical standards;
- Greater involvement of the profession in a French-speaking family which is FIDEF with a reference system for improving the quality of information based on the IFAC model.

III. Taking into account our questions

To avoid doubts at the Central African States level, the effective implementation of the standard 01/2017 / CM / OHADA on the harmonization of professional accounting and auditing practices in the countries members of OHADA, which has, among other things, systematically adopted the

application of the ISA (*International Standard Audit*) standards and norms of ethics of the IFAC in the OHADA area. The CEMAC has just held its meeting in Douala, one of its main conclusions tending to take a clear decision on this adoption latest in March 2018.

The Institute of Chartered Accountant in Cameroon, ONECCA, full member of IFAC, is concerned about what would be done with all its past in terms of a standardization that for him was in the way of progress, these bring out various questions:

- How were the specific issues identified in the IMF / World Bank ROSC Report of 2006, and in which its current development trajectory is fully reflected in its vision and hypotheses?
- As PAFA's Member at Africa level, this institution embodies our concerns in terms of regulation, of standardization and development, are these going to be taken into account within the framework of the new reforms?
- As an active Member of the Francophonie, ONECCA works within the FIDEF (*Federation Internationale des Experts Comptables Francophones*) and recently joined Antanarivo's declaration with the PAFA and the World Bank. What would be its future? For its effective implementation as far as these reforms are concerned?
- Coming from CEMAC and OHADA area, where the quality of financial information is mainly helps the macroeconomic development framework for the growth objectives of these States Member and their investors, ONECCA is very concerned about the questions related. So, will they be taken into consideration in these reforms?

For the Institute of Cameroon, we are already standing for a normal evolution of the situation and not for a revolution that would cancel these various questions by making a clean sweep of past achievements.

We therefore recommend in this respect, a better involvement of our Institutes, and regulators like the CEMAC within the IFAC, as compare to the reform of a model which we carry us for ten years, it requires a better consideration of the main questions raised, and from whom lack of clear answer could darken any future vision.

Cameroon, 7 February 2018

The President

Leonard AMBASSA

